



Augmenter la pression !

Les grèves du 12 et 21 septembre ont permis d'envoyer un premier avertissement à Macron : malgré tous les efforts déployés pour mettre en avant le « dialogue social » et pour endormir la contestation en lâchant des miettes aux syndicats « responsables », des dizaines et des dizaines de milliers de personnes ont battu le pavé pour dire non au traitement de choc que nous prescrit ce gouvernement avec ses ordonnances antisociales. **Et ce n'est qu'un début...**

Le succès de ces premières journées de mobilisation nous encourage à continuer et à augmenter la pression : réussir à réunir autant de mécontents dans la grève et dans la rue à une date aussi précoce, malgré un front syndical désuni, c'est le signe qu'il existe une vraie opposition à la politique tchatchérienne du nouveau PDG de la France.

Cette opposition, il faut maintenant lui donner l'occasion de s'exprimer de plus en plus fort en inscrivant dans l'agenda d'autres jours de grève et, surtout, en allant à la rencontre des collègues, des habitants du quartier, des amis pour les convaincre de se lancer dans la bataille.

L'enjeu est clair : il s'agit d'enraciner et d'étendre la mobilisation pour faire mieux qu'au printemps 2016 contre la loi travail. Nous devons faire basculer le rapport de force en notre faveur et, pour cela, nous devons toucher le gouvernement et les patrons au portefeuille, là où ça fait mal.

Bien sûr, en tant que travailleurs et travailleuses de l'éducation, nous n'avons pas la possibilité de bloquer la production ou d'empêcher les transports de fonctionner mais, en cessant le travail, nous entrons en résistance contre cette destruction scandaleuse de nos droits ; nous montrons que les fonctionnaires et les salariées du privé sont solidaires face aux attaques ; et nous installons la contestation dans le paysage.

Un bras de fer est engagé et faire reculer maintenant le gouvernement Macron, c'est le meilleur moyen d'empêcher les autres contreréformes qui s'annoncent (retraites, assurance-chômage, statut des fonctionnaires, etc.).

Sommaire

▪ Edito :

p 2 : Les élus et représentants Sud en commissions. Guides.

p 3 : Appel Solidaires pour la grève du 10 octobre

p 4 : **INFOSUD**/ Permanences - adresses - Tel - Mel & adhésion

Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS



Directeur de la publication : Gildas Thomas / Bimestriel, abonnement 8€ /

Journal réalisé, imprimé et plié par les adhérents de Sud Education.

ISSN : 1293-9862 / CPPAP : 1117 S 05305

Site : <http://sudeduc50.no-ip.org/>

Mel : education.sud.manche@wanadoo.fr

Tel : 02 33 04 46 12 (jeudi&vendredi) et/ou Tel P : 06 70 72 31 08(toute la semaine)

Vos élus et représentants dans les commissions.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES



Pour la défense de
tous les personnels

► Elus en CAPD Manche :

Antonio Gomes ;

Suppléant : Xavier Bigard

► Représentants en CTSD 1^{er} degré et collège (Comité Technique Spécial Départemental) :

Florence Desramé et Hervé Jubin ;

Suppléantes : Sylvia Bustamante et Karine Letouzé

► Représentants au CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

Florence Desramé et Hervé Jubin

Suppléantes : Sylvia Bustamante et Karine Letouzé

► Représentants CHS-CT MANCHE (Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de Travail) :

Gildas Thomas, secrétaire du CHS-CT ;

Suppléant : Lionel Faugère.

COMMISSIONS ACADÉMIQUES

■ CAPA Agrégés :

Titulaire : Gildas Thomas (50) ;

Suppléante : Véronique LEVEQUE (61)

■ CAPA Certifiés :

Titulaires : Alain Gagnant (14) ; Bérangère Lareynie (14)

Suppléants : Lepezel Alexandre (14) et Emmanuel Tollot (50)

■ CAPA PLP :

Titulaires : Postaire François (14) ; suppléant : Nicolas Chaudet (14)

Suppléants : Courvalet Nadège (14) et Nicolle-Rouault Alain (14)

■ CCPA enseignants : Gourret Ismaël (61) et Debout Stéphanie (14)

■ CCPAE : Vincent Mazières (50) et Aurélie Besnard (50)

■ CTA (Comité Technique Académique) :

Titulaire : Eric Moisseron (14)

Suppléante : Isabelle Manautines (50)

■ CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) :

Moisseron Eric (14) et Gagnant Alain (14)

■ CHS-CTA(Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de Travail Académique) :

secrétaire-adjoint : Antonio Gomes (50)

Suppléant : Postaire François (14)

■ CAAS : Morel Sophie et Melet Christine.



Pour une information de nos droits, **quelques guides élaborés par la Fédération des syndicats Sud Education sont parus depuis la rentrée :**

- Guide des PE/Instits
- Journal des PES
- Guide du TZR

Tous ces guides sont disponibles, en ligne, sur le site de Sud Education Manche ou, à votre demande par envoi mel.

Le 10 octobre prochain, les 9 organisations syndicales de la fonction publique ont décidé d'une journée de grève et de manifestation pour dénoncer les attaques du gouvernement Macron faites aux agent-es de la fonction publique.

Attaques sur leur pouvoir d'achat, attaques contre les emplois, attaques contre les missions de services publics.

Solidaires, résolument engagé dans le combat contre les mesures de régression sociale, qu'elles soient à l'intention du secteur privé au travers de la loi travail XXL ou à l'intention du secteur public au travers des mesures inscrites dans le Projet de Loi Finance (PLF) 2018, appelle à faire de la journée de grève du 10 octobre un nouveau temps fort de luttes.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des organisations de notre union à se mobiliser comme nous l'avons fait les 12 et 21 septembre dernier.

Contre les politiques de régressions sociales, dans le privé comme le public, construisons la convergence

Ce jour là les projecteurs seront braqués sur les attaques faites à la fonction publique. Pour autant Solidaires pense que nous devons créer les conditions de la convergence des luttes tant les attaques sont frontales pour l'ensemble du monde du travail.

La logique à l'œuvre à travers l'affaiblissement des services publics, la fragilisation du statut de la fonction publique et les ordonnances « XXL » sur la loi travail 2 est la même. C'est celle de la précarité généralisée, des suppressions des emplois, de la baisse des salaires, de la destruction des droits sociaux et des conditions de travail, etc. Le PLF 2018 va encore une fois servir en priorité les plus nantis et accroître les profits et les dividendes de celles et ceux qui ont déjà tout et qui en veulent toujours plus !

Le pouvoir attaque les droits des travailleurs et travailleuses sur plusieurs fronts, secteur par secteur, et compte sur la division que produit son discours: "fonctionnaires contre salarié-es du privé", "emplois stables contre emplois précaires"... Mais nous savons que quand des droits sont ôtés à une partie de la population, ce sont les droits de l'ensemble de la population qui sont, à terme, en danger! C'est donc tou-te-s ensemble que nous devons réagir et contre-attaquer.

Une autre politique est possible et indispensable. Il faut renforcer les protections et les droits de celles et ceux qui travaillent dans le public comme dans le privé, défendre le droit au logement, à l'éducation et à la santé..., augmenter les salaires et réduire le temps de travail, défendre les libertés publiques et individuelles,...

Un mouvement social se développe depuis le 12 septembre. Il est de notre responsabilité en tant qu'organisation syndicale de proposer la construction d'une convergence réelle entre public et privé. Solidaires réaffirme que c'est principalement par la construction de grèves, si possible reconductibles, que nous pourrons bloquer l'économie et que nous aurons le rapport de force pour pouvoir gagner.

Au côté des agent-es publics, avec les salarié-es du privé solidaires, le 10 octobre doit être une réussite afin de construire un rapport de forces en capacité de faire reculer le gouvernement.

D'ici là nous soutenons l'ensemble des grèves ou des initiatives qui vont dans ce sens. L'Union syndicale Solidaires s'est adressée mercredi 27 septembre aux autres organisations syndicales et plus généralement à l'ensemble des forces et organisations qui cherchent à défendre la justice sociale et l'existence de services publics de qualités. L'unité dans le respect des différences doit être une priorité pour répondre aux enjeux de la situation.

Bulletin d'adhésion 2017 / 2018

A remplir même si vous étiez adhérent-e l'année dernière
à envoyer à Sud Education, 54 rue de la bucaille, 50100 CHERBOURG

NOM :	Adhésion ☐	
PRÉNOM :	RÉADHÉSION ☐	

Adresse personnelle

RUE OU LIEU-DIT :	VILLE :
CODE POSTAL :	MEL :
TEL : OU	

Etablissement d'exercice

Nom	Ville :
-----------	---------------

Situation professionnelle

Catégorie (PE, Cert, Agr, PLP, AE, CPE ; retraité) :	Temps complet ☐
Statut (titulaire, stagiaire, contractuel...) :	Temps partiel ☐
Discipline ou fonction :	Disponibilité ☐

Montant de la cotisation €

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois en établissant dès l'adhésion de 2 à 4 chèques à l'ordre de Sud Education et en remplissant le tableau ci-dessous.

	A encaisser au mois de...	Montant du chèque
Chèque 1		
Chèque 2		
Chèque 3		
Chèque 4		

NB : les chèques ne sont pas obligatoirement du même montant : arrondissez à l'€ !

En cas de situation financière difficile, notamment pour les non imposables, contacter le syndicat pour trouver une solution adaptée. Et si vous êtes non-imposable, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.

Les frais de Sud Education (local, courrier, téléphone, presse...) sont exclusivement réglés par les cotisations de ses adhérents. Adhérer c'est permettre à notre syndicat de fonctionner et donc de faire entendre sa voix. Alors adhérez, faites adhérer à Sud.

66% de la cotisation déductible des impôts (une attestation vous sera fournie en temps utile)
► coût réel de l'adhésion 34% du barème ci-dessus.

Barème adhésion 2016 - 2017

Salaire	cotisation	Salaire	cotisation	Salaire	cotisation
<600	5€	1700	120€	2580	270€
<900	15€	1780	132€	2640	282€
980	42€	1860	147€	2720	297€
1060	51€	1940	156€	2800	315€
1140	60€	2020	168€	2880	330€
1220	66€	2100	183€	2960	351€
1300	75€	2180	195€	3040	369€
1380	81€	2260	210€	3120	384€
1460	93€	2340	222€	3200	405€
1540	102€	2420	237€	3280	423€
1620	114€	2500	255€	3360	465€

Quand ? Où ? Quoi ? Que ?

PERMANENCE
Judi et vendredi :
 8h30 à 12h00
 13h30 à 17h00

TEL : 02 33 04 46 12
TEL P : 06 70 72 31 08

CONTACTS SUD

Adresse postale :
54 rue de la bucaille
50100 CHERBOURG



Site Sud Education Manche
<http://sudeduc50.no-ip.org/>

Site de la fédération Sud Education :
www.sudeducation.org